L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 14 JANVIER 1893.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande une cuisinière, 29 rue Bourbon. 14janv—3f

DEMANDES D'EMPLOI.

DEUX garçons parlant français et anglais demandent place. Ecrire au bureau du journal, J. V. 14 jan—3f

UN jeune homme, de 23 ans, arrivant de Suisse désirera entrer de suite en qualité de domestique dans une bonne famille, de préférence française. Bons certificats à disposition. S'adresser au Bureau de l'Abeille. 13 janv—7f

PERDU.

PERDU—Une épingle de dame avec plusieurs diamants à l'Opéra ou dans la rue. Une récompense sera payée à la personne qui la rapportera 47 N. Remparts 13 janv—3f

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ, une grocerie bien située, quartier central. S'adresser à Vergnes & Guet, 37 Decatur. 13 jan—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Mme Jane E. Cothent vs. Benjamin F. Samuels.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 23,18?—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, "Court Building", coin des rues Camp et Lafayette, le MARDI, 24 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une bibliothèque, un pupitre-table, un pupitre, six chaises à rotin, deux chaises à bras d'office, une table, un Letter Copy Press, un Glass Copy Bowl et Brush, un tapis, un lot de nattes, un porte-manteau, un paillasson, un store, un balai, deux crachoirs, deux encriers en verre, une règle en ébène, deux Blotting Pads.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée plus haut, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

14 janv—14 18 24

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,777, Division A.—Theresa Hoffman vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Theresa Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire, en son bureau, No 8 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 16me jour de février 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Thos S Ellis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1893.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

14 jan—5f au 16 fev

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William S. Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,761—Division A.—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu William S. Steele, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 jan—11 14 20

George W. Howard vs ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,030—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Reder, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 jan—5 10 14

Succession de Christopher Groeshoff et Mme Anna Rohmer sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,064—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par August C. Groeshoff exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 janv—10 14 19

Succession de Ferdinand A. Ermert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,035—Division B—Avis est par le présent donné, aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick William Ermert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 jan—11 14 20

Succession de Edwin A. Smith et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,686—Division E—Attendu que Leander J. Barton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Edwin A. Smith et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5jan—5 10 14

Succession de Robert H. Tilford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,644—Division A—Attendu que Mme Mary Tilford, née Clark, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert H. Tilford, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 janv—5 10 14

Succession de Louis Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,417—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Harriet Schwartz, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 janv—5 10 14

Succession de Mme Harriet Ruth Ashby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11,630—Division A.—Attendu que James H. Ashby a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Harriet Ruth Ashby, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 janv—5 10 14

Succession de James Oteson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,326—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George L. Oteson administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 jan—6 11 15

Succession de Robert Manson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,486—Division C.—Attendu que James J. Manson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Manson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 jan—6 11 15

Succession de Mme Elizabeth McConnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,612—Division E—Attendu que Eugène McCann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth McConnell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 jan—6 11 15

Succession de Léopold Alcix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—Division C—Attendu que Fernand L. Alcix, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Léopold Alcix, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

13 janv—13 19 23

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 JANVIER—CLASSE No 111

Tirage de 4 heures P. M.

45	7	36	56	34	50	8	38	62	41	9	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 13 janvier 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 7 FEVRIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,...	20,000
1 Lot de..	10,000,...	10,000
1 Lot de..	5,000,...	5,000
2 Lots de.	2,500,...	5,000
5 Lots de..	1,000,...	5,000
25 Lots de..	300,...	7,500
100 Lots de..	200,...	20,000
200 Lots de..	100...	20,000
300 Lots de..	60,...	18,000
500 Lots de..	40,...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit...	$10,000
100 Lots de...	60, ...	6,000
100 Lots de...	40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit...	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un lot et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le lot soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance annoncée.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 13 janvier 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.......$15,532,752 00 $1,833,355 00
Même temps la semaine dernière..15,842,383 00 1,778,821 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$7,014,400 00
Autres items, comptant	119,900 00
Change à vue sur N. Y.	2,004,800 00
Change étranger	90,900 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	656,900 00
Prêts et escomptes	22,511,500 00
Autre actif comptant	[illegible]
Total	[illegible]079,500 00

PASSIF:

Circulation	848,300 00
Dépôts	24,535,600 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,733 400 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	1,550,000 00
Autre passif comptant	139,900 00
Total	[illegible]

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	273,900	
Prêts		656,000
Dépôts	17,000	
Dû aux banques et banquiers	107,900	
Change	47,400	

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnoles, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 72@75 par cs; dollars mexicains, 63@65; sols péruviens, 59@60; pesos chiliens, 59@60; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 85@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel ... 7@—
do A1 ... —@8
Prêts sur garanties collatérales ... 5@6
Time do do ... 6@7
Papier hypothécaire ... —@8

New-York—Taux de l'argent 3 0/0.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 98 ex int. pour l'argent, 98 1/16 ex int pour l'accompte de janvier; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—95.97½.

Argent en Barres (par oz fin) - Londres 38⅛; New York 83⅜, Nlle-Orléans 83⅛.

CHANGE.

REICHSMARKS—95

Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours) ... 484¼@485¼
Traites de banques (60 jours) ... 487

Les FRANCS sont stables.

Francs de commerce (60 jours) ... 5.18¾
Traites de banques (60 jours) ... 5.15

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.

Traites de commerce 50c. de prime.
Traites de banques $1 00 de prime.
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

5 actions Takamine Ferment Co 7

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

$5,000 New Consols ... 93⅞
5 actions N O Brewing As. ... 105
$5,000 New Consols ... 93⅝
$2,000 Bons à prime ... 167
$5,000 New Consols ... 93
$10,000 do ... 93⅞

Appel de 2 P. M.

25 actions N O Brewing As. ... 104
10 actions Southern Nat. Bank ... 114

Après l'appel de 2 P. M.

$10,000 New Consols ... 93¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National A	100	128	130
Bank of Commerce	10	16½	17
Canal & Banking Co	100	163½	167
Citizens'	100	79½	85
Germania National	100	...	220
Germania Savings	100	309	...
Hibernia National	100	208½	215
Louisiana National	100	178½	...
Metropolitan	100	...	190
Mutual National	100	106	108
N. O. National	100	730	800
People's	50	107	112
State National	100	138	145
Union National	100	136	140
Whitney National	100	250	275
Southern National	100	112½	115
Traders'	100	76	100
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	...	23½
Compagnies d'Assurances.			
Crescent Ins.	100	47½	...
Firemen's	50	...	17½
Germania Ins. Co.	100	95	...
Hibernia Ins.	100	...	...
Home Ins.	100	...	...
Lafayette	50	75	83
Merchants Mutual	100	32½	33½
Mechanics' and Traders	100	110	...
New Orleans Ins. Ass.	20	19½	25
Sun Mutual Ins.	100	113	...
Southern Ins. Co.	100	91	97
Teutonia	100	...	126
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	Ex.100	144½	145½
Crescent City	100	104	107
Canal and Claiborne	40	40	45
New Orleans City	100	129½	135
Orleans	50	69½	73
St-Charles Street	50	109¼	109½
Privilege on Carrollton RR	...	...	...
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	47½	48½
Imp. Bonded Warehouse	100	35	...
Jefferson City Gas Light Co	100	81½	85
Consumers' Ice Co	100	...	...
Louisiana Ice Man. Co	50	...	...
Metairie Cem'y Ass.	100	95	...
N. O. Gas Light Co.	100	104½	105½
N. O. Waterworks Co.	100	108	109
N. O. Brewing Ass.	100	104	105
N. O. Cold Storage Co.	100	100	110
French Opera Association	250	...	...
Sugar Shed Co.	50	25	...
Louisiana Electric Light Co	100	...	1?0
Standard Guano & Chem. Co.	100	...	2?0
St. Maurice Oil Works	...	...	...
Edward Fleece Ex. Co. of Chicago	10	2½	...
Jockey Club	100	123	127
Comb. T. Stand	...	3½	...
M. L. & B. As.	...	28½	30
Edison Elec. Illumin'g Co.	...	...	...
Takamine Ferment Co.	...	7	...
Rosetta Gravel	100	100	...
Varie. Theatre	...	1600	2000
Graham P. S. Co.	10	...	...
Cherokee Iron Man'f'g Co.	...	25	...
Jackson Brewing Co.	100	96	100
C. C. Furniture Co	...	...	...
Independent Oil Works	...	...	...
Pelican Insurance	...	...	...
Jackson Coal & Coke Co.	...	...	...
Louisiana Furniture Co	...	...	...
Southern Athletic Club	...	...	...
Young Men's G. A. Club	...	...	...
N. O. & North Eastern RR	...	...	...
Independ. Cotton Oil Bonds	...	...	...
Amer. Cott. Oil Deb	...	...	...
Washington Artillery bonds	...	...	...
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	...	...	...
Bons.			
Old Louisiana 4's	...	97½	...
New Consols	...	93¾	93⅞
Atchafalaya Levee Bds	...	95	98
5th District Levee Bds	...	90	95
Pontchartrain Lev. Bonds 10 yrs	...	...	...
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs	...	89½	92
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs	...	88½	93
Red River Atch. & B. B. Bds	...	...	...
Tensas Basin Bonds	...	95	105
Lake Borgne Lev. Bd	...	...	...
Premiums	...	166⅞	167
Premium drawn number	...	210	212
Privilege on Premiums	...	...	...
City 4's	...	100⅞	...
Extended Unseld	...	102⅞	...
Extended 6's, Consol. Crossman	...	102⅞	...
Extended 6's	...	103⅞	...
Extended 6's, R. R.	...	...	...
Extended 6's, Waterworks	...	...	...
Extended 6's, Park	...	...	...
City 6 per cent certificates	...	...	...
Consolidated coupons	...	...	...
City 5's	...	100¼	...
City 7's, old	...	105	106
City 7's, new	...	106½	...
City 7's, gold	...	140	150
Houston Funding	...	...	...
Houston Reg. Com	...	...	...
Bons divers.			
United States 4's	...	113	...
Cotton Exchange Stock	...	150	190
Board of Trade Stock	...	...	...
Produce Exchange Stock	...	...	...
Mech., Dealers and Lumb. Ex	...	40	50
Sugar Exchange	...	120	130
Canal and Claib. St. R. R. mort	...	...	...
C. St. L. & N. O. R. R. Co	...	...	...
Jackson Brewery No 1	...	...	...
Jackson Brewery No 2	...	...	...
Morgan's L. and T. R. R. 7's	...	128½	129½
Morgan's L. and T. R. R. 6's	...	115	118
New Orleans Gas bonds	...	...	...
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.	...	76	...
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	...	...	...
St-Charles Hotel Co. mort	...	...	...
Crescent City RR. 1st	...	101	...
Crescent City RR. new	...	101	...
N. O. City Railroad Co. mort	...	...	125
St-Charles St. RR. Co. mort	...	...	...
Carrollton RR. Co. mort	...	...	...
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	...	...	...
Carrollton RR. Co. mort. (1906)	...	...	...
N. O. Waterworks Co. 1st mort.	...	118	125
N. O. Brewing Association bonds	...	106¼	107
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	...	...	...
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	...	...	...
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	...	...	...
La. Elect. Light Co. 1st mort	...	...	...
La. Elect. Light Co. 2d mort	...	...	...
Cherokee mort. Bonds	...	...	...
Hyman Land Company bonds	...	...	...
Edison Bonds	...	...	...
Levee S. Cotton Press mort	...	...	...
Cotton Exchange 1st mort	...	102	...
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	...	50	...
State Warrants, ordinary, 1885	...	31¼	...
State Warrants, ordinary, 1886	...	29½	...
State Warrants, ordinary, 1887	...	...	...
State Warrants, ordinary, 1888	...	...	...
Police certificates	...	51	...
School certificates	...	20	...
City scrip, old	...	90	...
City scrip, new	...	47½	55
Jan. int. cert. on State consols	...	23	30
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	...	5	...
Unpaid State coupons No 12	...	12½	...
Unpaid State coup. prior to No 12	...	23½	30
State school warrants	...	25	40
Unlisted Securities.			
Bonhomme	...	1	...
Recone	...	2	...

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,000 balles et 450 à arriver.

Le marché est faible.

Les cotons cotés sont de 1/8 à 1/16c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	7⅝ nom	7 11/16 nom
Ordinary	8 1/16 "	8⅛ "
Good Ordinary	[illegible] "	8 11/16 "
Low Middling	[illegible] "	9 3/16 "
Middling	[illegible]	9 9/16
Good Middling	[illegible]	9 13/16
Middling Fair	10⅛	10 7/16
Fair	11 3/16 nom	11¼ nom

FUTURS

Calmes et stables.

Janvier 9.32 à 9.34; février 9.35 à 9.38; mars 9.42 à 9.43; avril 9.48 à 9.49; mai 9.54 à 9.56; juin 9.61 à 9.63; juillet 9.67 à 9.69; août — à —; septembre — à —; octobre — à —; novembre — à —; décembre — à —.

Les ventes comprennent 37,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9 7/16; à Mobile 9⅝; à Savannah 9⅜; à Charleston 9⅜; à Wilmington 9⅝ nom; à Norfolk 9⅝; à Baltimore 10; à Boston 9⅞; à Philadelphie 10⅛; à Memphis 9 11/16; à Augusta 9⅝.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable.

Coton: Middling Gulf 9⅞.

FUTURS.

Stables.

Janvier 9.43 à 9.45; février 9.54 à 9.55; mars 9.65 à 9.66; avril 9.74 à 9.75; mai 9.82 à 9.83; juin 9.90 à 9.92; juillet 9.95 à 9.96; août 9.99 à 10.00; septembre 9.76 à 9.78; octobre 9.56 à 9.58; novembre — à —; décembre — à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,686 881 balles; même temps l'année dernière, 1,890 669 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 3,7?8,382 balles; même temps l'année dernière, 5,131,638 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 523 594 balles; même temps l'année dernière, 1,077,034 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 2,576,036 balles; même temps l'année dernière, 3,412,470 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 385,219 balles; même temps l'année dernière, 512,653 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 1,052,415 balles; même temps, l'année dernière, 1,313,443 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif.

Coton—5 3/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Fermes.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme.

Coton—66½fr. pour l'Ordinaire (sur place), 64½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 61½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Fort.

Choice ... 3¼@3 3/16
Strictly prime ... 3¼@3 3/16
Prime ... 3 @3 1/16
Fully Fair ... 3 @3 1/16
Good fair ... 3 @3 1/16
Fair ... 3 @3 1/16
Good common ... 2⅞@—
Common ... 2¾@—
Inferior ... —@—

CENTRIFUGAL—Actif et fort.

Plantation granulated ... —@—
Off granulated ... 4⅛@—
Choice white ... —@4 7/16
Off white ... 4¼@4 5/16
Gray off white ... 3⅞@—
Fancy yellow ... 3¾@—
Choice yellow ... —@4
Prime yellow ... 3¾@3 11/16
Off yellow ... 3⅝@3 11/16
Seconds ... 2¼@3¼
Refining Grades ... —@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Fort.

Fancy ... 33 @—
Choice ... —@—
Strictly prime ... —@30
Good prime ... 26 @28
Prime ... 24 @26
Good fair ... 24 @25
Fair ... 24 @25
Good common ... 20 @23
Common ... 20 @23
Inferior ... —@—
Fermenting stock 3@5c. off per gallon

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy ... —@—
Choice ... —@20
Strictly prime ... 18 @19
Good prime ... 13 @16
Prime ... 12 @16
Good fair ... 9 @12
Fair ... 9 @12
Good common ... 6 @8
Common ... 6 @8
Inferior ... —@5
Fermenting ... 3 @5

SIROP NOUVEAU—23 à 28.

RIZ.

(Au Board of Trade)

RIZ ECALÉ—Actif, la demande est bonne.

Head ... 3 @4½
Prime ... —@—
Good ... 3½@3¾
Fair ... 2⅝@3¼
Ordinary ... 2½@2¾
Common ... 1⅞@2¼
No 2 ... 1⅛@2

RIZ BRUT—Stable

Cotes du riz brut:
Honduras stable $1 50 à 2 75.
Caroline stable $1 50 à 2 50.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$9 00 à 10 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $3 80 à 3 90; extra fancy $3 45 à 3 50; fancy nominal le baril.

FARINE DE MAIS—$— à 2 30.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents 3 90 à 4⅛ le baril; extra fancy $3 55 à 3 65; fancy $3 35 à 3 45. Minnesota flour, bakers 4⅛ à 4⅜. Straight 4⅜ à 4⅝; patents 4⅝.

FARINE DE MAIS—$2 40 à 2 50.
CREAM MEAL—Choice $2 90.
GRITS—$3 00.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 00.
OAT MEAL—$6 00 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 50 pour le blanc, 48 à 49 pour le mêlé et 50 à 51 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 — à 42; Red Rust Proof One 38 à 40.

SON—90 à 95c.

FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $18 00 à 19 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 6c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

VIEUX MESS PORK—$19½ à 19 25.

NOUVEAU MESS PORK—$19 75 à 20 00.

VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 9⅛ à 9¼; short rib sides 10⅝ à —; long clear sides 10⅝ à —; short clear sides 10⅝ à 10⅞.

BACON—Epaules nominales; short rib sides 11⅛ à 11¼; long clear sides 11⅛ à —; short clear sides 11⅝ à —.

GRAISSE — En tierçons, refined, 8¾ à 8⅞; prime steam 12 à 12½.

JAMBON—14 à 14½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Pig pork $19 50 à 20 00; family pork $19 50 à 20 00; prime mess $19 50 à 20 00; extra prime et rump pork $18 50 à 19 00.

Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 10½ à 11c.; Boston-cut shoulders 10½ à 11c.; picnic hams 10½ à 11c; breakfast bacon 13 à 13½c; hams 13½ à 14c.

Bœuf—Extra plate $10 50 à — le baril; plate $9 00 à 9 50; extra mess $8 50 à —; Fulton Market $11 50 à —; extra plate-demi baril — $6 00; plate $5 25; extra mess $4 50 à —; New York Fulton Market $5 25 à —.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFÉ RIO—Prime 17⅛, good 19½; fair 19, ordinary 17½; common 16½c. la livre.

CAFÉ MEXICAIN — Prime 21, good 20½; fair 20½; low fair 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra — à 35c.; extra firsts — à 33c.; firsts — à 31c.; Western Dairy — Extra — à 25; extra firsts — à 23; firsts — à 21; medium — à 19. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams à 13⅛; twins, full cream, à 11½; Young America's, full cream, 12 à 12½; singles 11¾ à —. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $16 00 à — par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $25 00 à — per short ton, pour l'exportation $26 50 à 27 00 f. o. b. per long ton.

Oil cake—$26 50 à 27 00 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 40c.; in bulk 36 à 38c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound à 7⅛c. per yard, 2-pound 6⅛c, 1¾-pound 5½c. Western 2¼-pound 6⅝c. per yard, 2-pound 5⅞c, 1¾-pound 5⅝c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 90c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $4 50 à 5 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 6⅛ à 7. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, 9 à 10c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Canneberges, par baril, $9 00 à —; demi-baril $4 50, quart de baril $2 50. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 9 à 10c. Coco, par 1000 $35 00 à —; coco packed, 3¾ à 4c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par boîte. Raisins de l'Ouest, par 19 lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte $3 25 à 3 00. Oranges de la Floride $2 25 à 3 50; de la Louisiane par baril $4 00, par boîte $2 00 à 2 25. Pistaches, par livre 5 à 7c. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $2 00 à —. Pruneaux, par lb, 14 à 16c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 75 à 2 75 par baril.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 25 à 1 50.

YAMS—$2 50 à 3 00.

OIGNONS—De l'Ouest $4 25 à 4 50 le baril.

AIL—Italien 65 à 75c. par macorne double.

TOMATES—$4 00 à 4 50 par boisseau.

CHOUX—Home Grown $4 50 à 3 75 par crate.

CHOUCROUTE—De St Louis $7 00 à 8 00.

HARICOTS—Choice Northern med. à 3¼; Northern red kidney choice à 5½; white kidney 5; pois verts 3⅛.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 75 à 5 50 la douzaine; poulets $2 25 à 3 75; canards $3 75 à 5 50; oies $4 75 à 5 50; dindes $12 00 à 15 00.

Grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 4 00; poulets $1 75 à 3 00; canards $2 00 à 3 25; oies $4 50 à 5 00; dindes $10 00 à 12 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 19 à 20; ceux de la Louisiane 20 à 22.

SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 23c. la livre.

LAINE—Burry 11 à 16c. la livre, [illegible]

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus [illegible]; vaches 50 à 70 livres 3c.; [illegible] 14 à 30 livres 4c.; [illegible] de veau 25c. [illegible]

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5; dry salted 4c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $6 50; castor 5 à 50c. pièce; raccoon 5 à 60c.

PEAUX—Chevreuil 25c. la livre; mouton 10 à 50c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 3⅛c. la livre; grise 1¼ à 3c.; noire 3 à 3½c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $3 50 à 4 00 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 07½; F $1 12½; G $1 20; H $1 52½; I $1 60, K $2 45, M $2 30, N $3 40, W G $3 90, W W $4 00. Essence de térébenthine, 31. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 35; demi-barils de mélasse 75 à 80c.; kegs 65c.; boucauts de sucre $3 60; barils de sucre 39 à 41c.; barils de riz 38 à 40c. Cypress bbls staves $15 par 1000, cypress hhd staves $24 00 par 1000, bbls poles $18 par 1000, hhd poles $28 par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $6 00 le tonneau, anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 00 à 3 60 le tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 50c. Corona stump coal 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	6...@	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	...@	5 25
1878	...@	6 00
1875	...@	6 25
1870	...@	7 00
1865	...@	7 50
1860	...@	8 50
1848	...@	13 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac 1882	...@	6 00
1878	...@	7 50
1864	...@	9 50
1848	...@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	...@	6 50
1878	...@	6 50
1866	...@	7 50
1850	...@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	...@	1 30
Ouest	1 15@	1 12
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	...@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	...@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 50@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 50
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	2 55@	3 75
Holland, par caisse	3 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Imperial Médoc, la caisse	...@	4 00
St-Julien, la caisse	...@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	...@	6 50
Margaux, la caisse	...@	7 50
Château Dillon, la caisse	...@	7 50
Château Duplessy, la caisse	...@	10 00
Pontet Canet, la caisse	...@	10 00
Larose, la caisse	...@	14 00
Léoville, la caisse	...@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	...@	24 00
Château Lafitte, la caisse	...@	28 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Imperial, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Claret de famille, la barrique	65 00@	80 00
Richebon, la barrique	...@	95 00
Blanquefort, la barrique	...@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	...@	125 00
Château Dillon, la barrique	...@	125 00
Château Dillon, J. Prom & Co. la barrique	65 00@	75 00
Château de Pertola, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Imperial Graves, la caisse	...@	5 00
Imperial Sauternes, la caisse	...@	6 00
Imperial Haut Sauternes, la caisse	...@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	...@	16 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	...@	11 50
Imp. Chât. Sudenroant, la caisse	...@	15 25
Imp. Château Ronssac, la caisse	...@	16 00
Imperial Château Latour Blanche, la caisse	...@	16 00
Imperial Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Imperial de famille, la barrique	65 00@	80 00
Imperial fin, la barrique	160 00@	200 00
Plats $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	1 25@	5 00
Muscat, la caisse	13 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	...
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	3 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	35 00
Champagne — Roederer carte blanche, carte, la quarte	...@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	...@	27 50
Extra Dry	...@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	...@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	...@	28 00
D. B. Pré & Co.'s, quarts	...@	26 00
Perrier Jouet — Reserve Royal, quarts	...@	27 50
Perrier Jouet—Special, quarts	...@	31 50
Moet & Chandon, white seal, qts	...@	29 00
Roeder, extra Sec, quarts	...@	30 50
Bouche, Sec, quarts	...@	30 50
Bouche Riche, quarts	...@	30 50
Pomery S.	...@	31 00
Veuve Clicquot	...@	33 00
Louis Roederer, quarts	...@	32 75
Pints $2 de plus par caisse	...@	31 00
Dumonceaux Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	...
Dumonceaux Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	...
Ale et Porter—		
Bass Bros, la douzaine	...@	1 75
Barks, E. J., la douzaine	...@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1 10c per linear foo.

Scantling No 1	11 00@...
No 2	10 00@...
Boards No 1	13 00@...
No 2	10 00@...
No 3	8 00@9 00
No 4	8 00@...
Plank No 1	$14 00@15 00
No 2	11 00@12 00
No 3	10 00@11 00
Flooring No 1	16 00@...
No 2	14 00@...
No 3	13 50@14 00
Gallery flooring, 1¼x4	20 00@21 00
Weath.b'ds No 1	11 00@...
No 2	7 00@...
Ceiling No 1	11 00@...
No 2	7 00@...
Yellow pine, dressed—	
Flooring No 1	$21 00@23 00
No 2	17 00@...
No 3	14 00@15 00
Weath.b'ds No 1	14 00@16 00
No 2	13 00@...
Ceiling No 1	15 00@...
No 2	9 00@...
Boards No 1	13 50@...
No 2	10 00@...
No 4	8 50@...
Cypress—	
Rough b'ds No 1	27 50
No 2	22 50
No 3	18 00
No 4	10 00
No 5	8 00
Dr'sd b'ds No 1	25 00@30 00
No 2	26 00
No 3	17 50
No 4	14 50
No 5	12 00
Wharf timber—	
No 1	$13 00
No 2	11 00
No 3	9 50
Mahogany timber per ton	$50 00@65 00
Cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	40 00@50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	2 50@3 00
Laths, per 1000	2 00@...
Alabama lime	90@1 00
Cement, domestic	1 50@1 85
Cement, imported	2 40@3 00
Slate	6 00@7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	7 50@8 50
Brick, paving	10 00@...
Brick, ordinary	8 00@...
Sand	20@25
Shells, small	...@35
Shells, large	1 25@1 50
Plaster, calcined	2 00@...
Fire brick, American, per 1000	35 00@...
Fire brick, English, per 1000	38 00@...
Fire clay, per barrel	1 65@...
Lake fire clay	50@...
Sewer pipe, per foot	15@30

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	$6 75@7 00
Crescent, par douz	5 75@6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr.	5 00@5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5½@7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 $5, par douz	2 25@5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0 $3, par douz	2 50@5 00
Lyndon S.C.No 4-0 $3 par douz	3 65@6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 00@5 00
West Le Dow cultivator, W-lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, chac	1 00
Brent Le Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	22 50
Columbia cultivator, chacun	33 55
Brown riding cultivator, chacun	38 50
Brown walking cultivator, chacun	22 75
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	27 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	28 00
Deere disc harrows, No 4	34 00
Hollow ware, skillets and lids	2½
Anvils	10@12
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 95
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 10
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 15
I cut keen plows, pony x list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts, list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts, list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts, list $11 40, less 35 per cent	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	5 00
A. B. & Co. steel plows, ½-8-K pony x pts, chacun	1 85
John Deere Plows—	
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Bonnet series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Fulton series, steel beams, 25 per cent from list.	
Oreole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller.	
Roller, for same, net	10 50@...
Georgia stocks, single	1 00@... 75

[illegible]	1 75
[illegible]	1 25
[illegible]	6¼
[illegible]	21
[illegible]	13
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanised, per cwt	...@3 15
Drop shot, tower, per bag	1 45
Buck shot, per bag	1 70
Dupont powder, small lots	3 20
Cane knives, par douz	4 50
Wheel barrows, par douz	13 50@31 00
Rust coal barrows, chacun	5 50@6 00
Allen's c. s. meal distributor	60 00@...
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@...
Buck Cap Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gross	2¼@3¼
Common to fair	2 @2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1¾@2
2me qualité, par tête	$10 00@14 00
Vaches communes et vieilles	7 00@9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00@8 00
2me qualité	3 00@5 00
Yearlings—1re qualité, par tête	8 00@10 00
2me qualité	6 00@8 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	5 @5½
Fair Ouachita	4½@5
Moutons—Choice, par tête	2 00@3 00
Fair, par tête	1 00@2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00@40 00
2me qualité, par tête	20 00@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	75@110
Mulets communs	40@70
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—DE—

PROPRIETES FONCIÈRES DE VALEUR

—DANS LE—

1er, le 4e et le 5e districts.

Emplacements de choix pour manufactures, Coin des rues Clio et Liberty.

Maison de résidence double à deux étages, Nos 648 et 650 rue Baronne, coin Fourth street.

Charmant cottage double élevé, No 644 et 646 rue Baronne, entre Third et Fourth streets.

SPLENDIDE COTTAGE ELEVE No 307 rue Fourth, entre Dryades et Baronne.

COTTAGE DOUBLE No 309 et 311 rue Fourth.

Emplacement désirable pour construire, Dans les rues Troisième et Quatrième, entre Baronne et Dryades.

Propriété de batture, Dans le Cinquième District, rue Patterson, entre Chestnut et Elmire.

A l'encan. A crédit.

—Dans l'affaire de— LOUISIANA C. FLOWER contre WM HUGHES et AUTRES.

No 35,396—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 54 rue Carondelet—MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 décembre 1892 et signé le [illegible] décembre 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, etc.:

1° Sept lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Troisième et Quatrième, désignés comme lots A. B. C. D. E. F. G, sur un plan ou croquis fait par D. H. Brennan, député-voyer de la ville, en date du 1er février 1892.

Le lot A formé le coin des rues Baronne et Fourth et mesure 77 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Fourth entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages, Nos 648 et 650 rue Baronne, retirée de la rue avec [illegible] de façade, vestibule, grande salle au rez-de-chaussée, salle à manger et bibliothèque au premier étage, grandes chambres à coucher avec chambre à bain, office, etc., dépendances, etc.

2° Le lot B mesure 26 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double élevé No 644 et 646 rue Baronne, [illegible] grille en fer à la façade, etc.

3° Le lot C mesure 34 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. [illegible] cottage double.

4° Le lot D mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double No 309 et 311 rue Quatrième, avec galerie de façade, vestibule, salon, grande salle à manger, 3 chambres à coucher, chambre à bain, [illegible] office, cuisine, etc.

5° Le lot E mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage élevé No 307 rue Quatrième, [illegible] chambres à coucher, office, cuisine, écurie, etc.

6° Le lot F mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, [illegible]

7° Le lot G mesure 50 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; [illegible]

8° Sept lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Calliope, Howard et Liberté, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 14, sur un plan dressé pour référence à l'étude de A. Pitot, ancien notaire en cette ville et mesurant comme suit:

Le lot No 1 forme le coin des rues Clio et Liberté et mesure 25 pieds de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur et de face à la rue Liberté entre lignes parallèles.

Le lot No 2 mesure 26 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 26 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 14 est d'une forme irrégulière et mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 157 pieds 9 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Clio et 112 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté allant parallèlement à la rue Calliope s'avançant alors à angle droit vers la dite rue Calliope, 14 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes allant alors à angle droit, 45 pieds 9 pouces et 5 lignes vers la rue Howard et 40 pieds 6 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne du fond le séparant du lot No 13. Un site approprié pour entreprises manufacturières n'étant qu'à une petite distance du nouveau dépôt du chemin de fer Jackson, des grandes industries et du commerce du Nouveau Bassin.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage plaisant, d'accès facile aux affaires par beaucoup de lignes de chars et dans le voisinage des marchés, église et écoles; sont toujours occupées par de bons locataires.

Ces propriétés sont vendues, sujettes aux conditions des baux ou loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou préalablement sur l'application au bureau de l'encanteur.

9° Une partie indivise de 2/4 de portion et intérêt à ce certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, y compris tous les droits d'alluvions ou d'accrétions de batture qui lui sont attachés, situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant en avant des lots Nos 4 et 5 dans l'îlet No 3 sur un plan original du morceau de terre anciennement connu la propriété du Brooklyn Warehouse Company, fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, et mesurant 45 pieds de façade sur la voie publique ou la rue Patterson, et s'étendant de là en profondeur, entre lignes parallèles, au bord de la rivière Mississippi. Ladite portion de terre étant bornée en-dessous, par la continuation de ladite rivière Mississippi de la ligne divisant lesdits terrains 3 et 4 dudit carré No 3 sur le susdit plan de W. T. Thompson, voyer, qui sépare ce dernier de la propriété contiguë appartenant à la Morgan's Louisiana & Texas Railroad & Steamship Company, et au dessus par la propriété de Mme B. J. Summer, il fait face sur ladite rivière Mississippi ainsi que sur ladite rue Patterson ou le chemin public, de 45 pieds de comme il est dit plus haut.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; et le reste en prix d'achat à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets des acquéreurs respectifs à leurs propres ordres et par eux endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement, divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées, et leur paiement garanti par lien du vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété pour lesquelles ils seront consentis, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert de polices d'assurance et cinq pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès pour obliger le paiement de l'un quelconque.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1892 en sus des prix d'adjudication. Ils feront un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Jno. J. Ward, notaire.

25 déc 20—jan 1 8 15 22 25.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

LE COTTAGE RÉSIDENCE Confortable et admirablement situé, avec de Beaux Terrains Spacieux,

NO 240 AVENUE DE L'ESPLANADE, AU COIN SUD-EST DE LA RUE CLAIBORNE.

LE SITE POUR BATIR RUE CLAIBORNE.

LE COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES ET EN BOIS, NOS 290 ET 292 RUE CLAIBORNE.

La Jolie Résidence en bois à deux étages, NO 286 RUE CLAIBORNE.

Le tout borné par l'avenue Esplanade et le Chemin du Bayou.

—ET—

Le joli Magasin et Résidence en Bois à deux étages, No 91 RUE MANDEVILLE, COIN SUD-EST DE LA RUE DAUPHINE.

Dans l'affaire de la succession de Mme EMILINA GUESDON, Veuve de SAMUEL LOCKE.

No 33,193—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 Janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux jugements rendus le 1er décembre 1892, et signés le 7 décembre 1892, par l'Hon. Fred D King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, dans les procédures pour opérer un partage dans la succession susdite, la propriété décrite ci-après:

1° Sa magnifique Résidence en bois à un étage avec [illegible] devant et deux étages dans le fond, No 240 avenue de l'Esplanade, coin S.-E. de la rue Claiborne, dans le Deuxième District de cette ville et dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, le Chemin du Bayou, les rues Claiborne et Robertson. Elle est retirée de la rue avec une belle clôture en fer et avant galeries devant et sur le côté avec grille en fer, perche, corridor, salons avec arche, avec cheminées en marbre, chambre de réception, bibliothèque, salle à manger, trois antichambres, salle de billard, cuisine, office, et chambre pour laver, cabinets devant et derrière au premier étage, au second étage corridor, neuf chambres, chambre à bain, galerie avec grille en fer, cheminées et installations de gaz. De chaque côté ample terrain pour des pelouses et pour jardin avec ornements, et des ouvertures donnant une bonne ventilation, de la lumière et une brise agréable.

Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 mesurant comme suit: [illegible] 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur diverses profondeurs, lots Nos 1 et 2, 129 pieds entre lignes parallèles, et le lot No 3, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et la rue Claiborne.

A la jonction de deux grandes avenues avec plusieurs lignes de chars urbains, pavage en blocs carrés devant, et étant à proximité de élégantes résidences de nombre de familles marquantes, cela fait un charmant home et bien situé.

2° Le site pour bâtir situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, le Chemin du Bayou et l'avenue de l'Esplanade, désigné par la lettre A, contigu aux lots ci-dessus dans le fond, et mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes en arrière des lots ci-dessus mentionnés, Nos 1 et 2, [illegible]

3° Le cottage double en briques et en bois à un étage, Nos 290 et 292 rue Claiborne, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et l'avenue de l'Esplanade, ayant sept chambres et salle de bain. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 36 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes et 33 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

4° Un certain terrain désigné par la lettre C, dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade. [illegible] Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, comprenant un cottage en bois, à un étage, ayant 4 chambres, etc.

5° Une jolie maison de résidence en bois, à deux étages, No 286 rue Claiborne, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade, [illegible] Le terrain est désigné par la lettre D, et mesure 25 pieds, 2 pouces 2 lignes de façade sur la rue Claiborne, avec une profondeur de 127 pieds 10 pouces [illegible]

Les mesures des cinq dites propriétés sont plus ou moins.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites d'après un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 27 juin 1891, [illegible]

6° La bâtisse, magasin et demeure, en bois, à deux étages, No 91 rue Mandeville, coin S. E. de la rue Dauphine, dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Esplanade, Dauphine et Royale, [illegible] Vendue sujette à un bail au taux de $360 par an, expirant le 30 septembre 1893.

Dans un quartier populeux, les lignes de chars en font un excellent coin d'affaires, rémunérateur et considéré comme un placement d'argent sûr.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, payable annuellement à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, et subdivisés à la convenance des personnes intéressées, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées, et les polices en seront transférées au ou aux détenteurs des billets; et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893, en sus de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de vente requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant G. C. Pratt, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 déc—17 24 31—7 14 18 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en bois à deux étages.

No 169 avenue Washington, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de C. B. Buddecke.

No 37,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAM. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1892, et signé le 23 décembre 1892, par l'Hon Fred D. King, juge de la cour susdite, Division B, dans l'affaire mentionnée plus haut, la propriété décrite ci-après, à savoir:

La belle résidence en bois bien bâtie, à deux étages, No 169 Avenue Washington, dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par l'Avenue Washington, les rues Quatrième, Camp et Chestnut. Elle est retirée du trottoir, avec une belle grille en fer, le pavage Schillinger pour se promener et pour pavée, ouvertures de chaque côté et ayant une grande galerie, corridor, salons avec arches, salle à manger, office, cuisine, chambre de décharge au premier étage, corridor, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galeries devant et derrière au second étage, citerne et hangar.

Le lot de terre est désigné par le No 14 et mesure 39 pieds de face à l'avenue Washington sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Elle est située sur une belle avenue large et pavée dans une des plus jolies parties du Garden District, entourée de lignes de chemins de fer et à proximité du centre des affaires. C'est une charmante résidence et un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans contre des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893, au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. T. Soniat, Esq., N. P.

7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

Mme Godin-Martinet

ROBES ET CONFECTIONS.

—44 Rue Bourbon.—

Mme GODIN est à même de contenter sa clientèle et de faire les toilettes dans le dernier Genre Parisien, à Dix Dollars.

Mme GODIN se charge de livrer des toilettes très bien soignées dans les 48 heures.

Spécialité de Costumes, Genre Tailleur.

11 déc—1m [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASIONS SANS PAREILLES

CHANCE MAGNIFIQUE

—DANS—

TOUS LES DISTRICTS.

Toutes les personnes désirant faire des placements y trouveront avantage. Citons:

Le Fabricant—le Warehouseman—le Capitaliste—l'homme d'affaires conservateur—le Spéculateur—le Constructeur et les gens n'ayant que de modestes moyens.

La liste entière comprend une variété de propriétés riches, donnant de beaux profits, dans tous les genres pour placements de fonds.

Occasion rarement offerte.

La gigantesque fabrique de Vêtements de jeans de MM. Wolf & Sons, 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville.

Le superbe édifice pour facteurie de coton de MM. Richardson & May, No 40 rue Perdido.

Le dépôt de machines de M. Harry K. Ivens, 96 et 98 rue S. Pierre (ou Nouvelle Levée), 26 et 28 rue Commerce, coin Lafayette.

Vaste entrepot 114, 116, 118, 120 rue Magazine, occupé par MM. W. H. Matthews & Bro.

Solides édifices en briques, 205 et 207 rue Carondelet, lot vacant y attenant.

Edifices en briques 21, 23, 25 rue Hôpital.

Cottages à double corps de logis. Royale, coin Bartholomew, et deux lots vacants rue Bartholomew.

Magasin et maison de résidence, Champs-Elysées et Bourgogne.

Deux cottages doubles rue Bienville, près Broad.

Emplacements de choix pour bâtir. Bienville, coin Rendon; Bienville, coin Napoléon; Levee street, (maintenant Tchoupitoulas), entre Sixth et Seventh; Prieur, entre Calliope et Clio.

Ilet entier, Sixteenth, Degnand (maintenant Leonidas), Monroe et Stephanie (maintenant Strollitz), et Triangle, Fulton, Delord et Levée.

Mercredi, 1er février

SUCCESSION DE WILLIAM MASSEY.

No 33,390—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 décembre 1892, docket No 33,390, pour compte de la succession ci-dessus, les propriétés suivantes à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée (maintenant Decatur) mesurant, mesures américaines, 30 pieds 6 pouces 4 lignes de façade sur Bienville, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces [illegible] conformément à un croquis dudit terrain annexé à un acte passé devant Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville, le 18 octobre 1847.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, rue Douane et Levée [illegible], mesurant 25 pieds de face sur la rue Bienville sur 102 pieds 6 pouces de profondeur, [illegible] ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, etc.

Aussi un lot de terre, situé [illegible] de la rue Bienville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée, [illegible] 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, [illegible] ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces trois morceaux composent le lot de terre sur lequel on trouve le nouvel édifice, portant le No 26 à 34 rue Bienville, et occupé actuellement par B. J. Wolf, comme fabrique d'habillements faits.

Les améliorations comprennent cet immense établissement industriel connu comme la manufacture de Pantalons de Jeans et d'habillements de B. J. Wolf & Sons, désignée par les Nos 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville. Cette bâtisse solide a été érigée spécialement pour [illegible] et est équipée avec tout ce qui est nécessaire pour la conduite d'une pareille entreprise rémunératrice. Elle est louée à bail jusqu'au 1er août 1893, à un loyer annuel de $2,070 avec les termes et conditions ci-après, à savoir: Qu'en outre du loyer, les locataires paieront toutes les taxes de ville et d'Etat et autrement, tiendront la propriété assurée à leurs propres frais et aussi tenir le local en bon ordre. [illegible]

2° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 29 mars 1854, comme suit à savoir: Le lot No 1 mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Carondelet, 6 pieds 2 pouces de large dans le fond, puis sur une ligne vers la rue Perdido et parallèle à la rue Carondelet, 27 pieds 10 pouces et 4 lignes, puis sur une ligne vers la rue Carroll et parallèle à la rue Perdido 7 pieds 11 pouces et 2 lignes, et puis 100 pieds vers la rue Perdido. Le lot No 2 est contigu au lot No 1, et mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée commune 3 pieds 11 1/2 pouces de large, ouvrant sur la rue Carroll. Et un petit lot situé sur le côté opposé de la dite allée et désigné par le No 9 sur le dit plan, mesurant 6 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à l'allée, sur 23 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La dite propriété est composée du lot No 4, ayant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et de la partie du fond du lot No 5, ayant 27 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Carroll sur 127 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 40 rue Perdido et louée à bail à MM. Richardson & May le 30 septembre 1893, à $125 par mois. La vente est sujette au dit bail.

3° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Commerce, Nouvelle Levée (ou S. Peters) et Girod désignés par les lettres A, B, C et D sur une esquisse de J. A. D'Hémécourt, voyer, datée le 4 septembre 1867; d'après la dite esquisse, les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot A forme le coin des rues Nouvelle-Levée (ou S. Peters) et Lafayette, et mesure 19 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée (ou S. Peters), 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond le séparant du lot B, 84 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et de face sur la rue Lafayette et 88 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot D; et le dit lot B forme le coin des rues Commerce et Lafayette, et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, 18 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le séparant du dit lot A, 73 pieds et 4 lignes de profondeur et face à la rue Lafayette et 96 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C; et le dit lot C mesure 23 pieds 5 pouces de face à la rue Commerce, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond le séparant du lot D 76 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, et 71 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Girod; et le dit lot D mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du fond, le séparant du lot C, 82 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 99 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Girod.

Les améliorations comprennent deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 rue Nouvelle Levée, courant à travers et ouvrant sur la rue Commerce, et formant le coin des rues Lafayette et Nouvelle Levée, et maintenant louées à bail à H. K. Ivens jusqu'au 30 septembre 1893, à $75 par mois. La vente est sujette au dit bail.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Lafayette, Foucher et Girod, mesurant 115 pieds de face à la rue Magazine, la même façade, plus ou moins sur la rue Foucher, sur une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Lafayette de 149 pieds 6 pouces et sur la ligne la plus rapprochée de la rue Girod 172 pieds 6 pouces et 2 lignes. Le dit terrain désigné par la lettre B sur un plan [illegible] daté le 20 avril 1842. Les améliorations comprennent [illegible] MM. W. H. Matthews [illegible] $115 par mois jusqu'au 30 septembre 1893. La

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

vente est sujette au dit bail. Désigné par les Nos 114 à 120 rue Magazine.

5° Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Carondelet, St-Joseph et Baronne, et désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 18 mars 1846. Les dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 28 pieds de face à la dite rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, bornés au fond par une allée de 7 pieds 10 pouces de large.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques double à trois étages, chaque côté ayant environ dix chambres et connue par les numéros municipaux 205 et 207 rue Carondelet, et maintenant louée à raison de $65 par mois pour les deux côtés.

6° Deux certains lots de terre adjacents l'un à l'autre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Condé (maintenant Chartres), Hôpital et Quartier désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 159 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Levée et 159 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 159 pieds 3 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1, et 159 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, ensemble avec le droit, etc.

Les améliorations comprennent deux grandes bâtisses en briques à trois étages, ayant chacune environ quinze chambres ou plus et désignées par les Nos 21 et 23 rue Hôpital.

7° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, sur la rue Hôpital entre les rues Condé (maintenant Chartres) et Vieille Levée dans le même îlet que celui de la propriété précédemment décrite, et désigné par la lettre A, sur un plan particulier dressé par L. N. Dépouilly, au mois de Janvier 1818 avec le privilège d'une allée en commun à ce lot et autres 8 pieds de large en avant face à la rue Hôpital ensemble avec tous les droits, etc. Le dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 9 5/8 de pouces sur la ligne de gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2 et 159 pieds 8 3/8 pouces sur la ligne qui le divise de la dite allée. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, ayant environ dix chambres ou plus et désignée par le No 25 rue Hôpital.

8° Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Washington et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 5. Le lot No 1 mesure 37 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure 45 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout mesure américaine.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Casacalvo (maintenant Royale) et Bartholomew, dans l'îlet borné par les rues Mazant et Chartres. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois chaque côté ayant environ cinq chambres et loués à $5 par mois chaque côté, et désignées par les Nos 1000, 1002, 1004 et 1006 rue Royale.

9° Deux terrains de choix convenables pour y bâtir dans le même carré d'îlet et contigus aux précédents, à l'arrière, désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 20 mai 1833. Chacun des terrains mesure 33 pieds de façade sur Bartholomew, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.

10° Un certain terrain numéroté un situé dans le faubourg Marigny, formant le coin des rues Champs Elysées et Craps maintenant Bourgogne dans le carré borné par les rues Français et Remparts mesurant 20 pieds de façade rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Craps maintenant Bourgogne, mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain No 2 et à l'arrière par le terrain No 4. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages avec magasin en bas, et [illegible] en haut, ayant 6 chambres et actuellement louées $15 par mois.

11° Deux certains terrains situés dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dergenois désignés par les Nos 5 et 6, et contigus. Ils ont, chacun, 29 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, ayant, chacun, cinq chambres, sont loués à $8 par mois de chaque côté, et désignés par les Nos 534, 514 1/2, 516 et 516 1/2 rue Bienville.

12° Un certain terrain, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Rendon et Douane et l'avenue Hagan [illegible] No 10 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 20 août 1878, [illegible] forme le coin des rues Bienville et Rendon, et mesure 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Rendon, entre lignes parallèles.

13° [illegible] terrains de choix convenables pour y bâtir, situés dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bienville, Salomon, Napoléon et [illegible] et désignés par les Nos de 6 à 11 inclusivement, [illegible] le No 24, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de la ville, en date de 2 mars 1860. Les terrains 5 à 9 inclusivement mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Bienville. [illegible] Le terrain 10 touche au terrain 9 et forme le coin des rues Bienville et Napoléon, [illegible] le terrain No 11 a 30 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Napoléon sur 150 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, le terrain 24 a 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Salomon sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces et 3 lignes, ensemble avec tous les droits, etc.

14° Une portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans le carré borné par les rues Sixième, Septième, Levee maintenant Tchoupitoulas, et Water mesurant 28 pieds 1 pouce de façade rue Levée, sur une profondeur de 70 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la limite du terrain A. O. et 71 pieds 4 pouces sur la limite de la propriété de John Desègre, et 26 pieds 10 pouces, 4 lignes à l'arrière, comme le porte un diagramme de Hugh Grant, voyer, en date du 23 février 1849, sur lequel diagramme ledit terrain est marqué de la lettre D; et lequel terrain fait partie du terrain A sur le plan original du Faubourg Livaudais, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dépendances y appartenant.

15° Toutes en particulier cinq lots de terre, situés dans le [illegible] District de cette ville dans l'îlet No 33 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope, et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, chacun mesurant 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

16° Un certain carré d'îlet, situé à Carrollton, Paroisse Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Stephanie, maintenant Strollitz, Seizième, Monroe et Degnand, maintenant Leonidas, et composé de vingt-quatre terrains, numérotés de 1 à 24 inclusivement. Ces terrains ont les dimensions suivantes, les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 30 pieds de façade rue Seizième, sur 120 pieds de profondeur; le No 1 formant le coin des rues Seizième et Monroe, le No 10 formant le coin des rues Seizième et Degnand maintenant Leonidas. Les Nos 11 et 12 mesurent chacun, 30 pieds de façade rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Stephanie, maintenant Strollitz, sur 120 pieds de profondeur, le No 13 formant le coin des rues Monroe et Stephanie, maintenant Strollitz, et le No 22 formant le coin des rues Stephanie maintenant Strollitz, et Degnand, maintenant Leonidas; et les Nos 23 et 24 mesurent, chacun 30 pieds de façade rue Degnand, maintenant Leonidas, sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, d'après un plan particulier de L. Surgi, en date du 19 janvier 1836, ensemble avec tous les droits, etc.

17° Cinq certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc. situés dans la batture du premier district de cette ville, dans l'îlet borné par le triangle de la Nouvelle Levée et des rues Delord, Water et Louisa (ou Calliope), désignés comme terrains 5, 6, 7, 8 et 9, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 27 décembre 1856 lesquels terrains ont les dimensions suivantes:

Le terrain 5 a 25 pieds 11 pouces et une ligne de façade rue Delord, et 30 pieds 9 pouces et 1 ligne rue Triangle; et les terrains 6, 7, 8 et 9 ont, chacun, 25 pieds, 10 pouces et 6 lignes de façade rue Delord, et 30 pieds, 3 pouces et 5 lignes de façade rue Triangle sur les profondeurs suivantes: le terrain 5 a 81 pieds, 3 pouces sur la limite du terrain 4, et 102 pieds 1 pouce et 1 ligne sur la limite du terrain 6, le terrain 6 a 112 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la limite du terrain 7; le terrain No 7 a 123 pieds, 6 pouces sur la limite du terrain 8, le terrain No 8 a 134 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain 9; le terrain No 9 a une profondeur de 144 pieds 10 pouces, 4 lignes sur les limites des terrains de 10 à 23. La possession de cette propriété peut être obtenue trente (30) jours après la signature de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré des acquéreurs; le reste, s'il y en a, à un et deux ans au taux de 7 pour cent d'intérêt payable annuellement et commençant à la date de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1893 seront acceptées par les acquéreurs, et toutes les ventes devant être faites sujettes aux conditions des baux actuels. Un dépôt de 10 pour cent comptant, exigé au moment de la vente pour assurer celle-ci.

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 déc—25 28—jan 4 11 18 25—fév 1

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre E, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours, à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffes des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO, Secrétaire du Bureau.

22 nov—1m 1f par sem

JOURNAUX FRANÇAIS

COURRIER DE FRANCE.

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, [illegible], France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Kolibri, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p rire, Scien. Illus., etc.

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands.

Abeille de la N[illegible]
NOUVELLE[illegible]
SAMEDI 14 JA[illegible]

VAPE[illegible]
Mandeville; [illegible]
STEAMER N[illegible]
Commençant le 4 [illegible]
COMPAGNIE [illegible]
TRANSAT[illegible]
CROMWELL S[illegible]
NEW YORK
CHEMINS [illegible]
Temps pour [illegible]
Temps pour New [illegible]
Temps pour A[illegible]
Scientific [illegible]
BASILE[illegible]
FACTEUR
34 Rue [illegible]
PIANOS GAVE[illegible]
FEUILL[illegible]
Jacques [illegible]
Leon Sazie et [illegible]